

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL COMMUNAL DE ST-LIVRES

Séance du 12 décembre 2024

Présidence: M. Cédric FRUTIG

Le Conseil Communal de Saint-Livres

- Vu le préavis municipal N° 07/2024
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide à

L'UNANIMITÉ MOINS DEUX ABSTENTIONS

d'adopter le budget 2025 tel que présenté

Le Président

Cédric FRUTIG

St-Livres, le 12 décembre 2024

La Secrétaire

Sabine HÉDIGUER